

INTRODUCTION

La situation sécuritaire dans la région de Tillabéri demeure instable, les 13 départements que compte la région sont déclarés toujours en état d'urgence. Depuis le début de l'année 2021, une recrudescence des violences / attaques de grande ampleur contre les populations civiles a été enregistrée, souvent accompagnées par les vols / pillages des ressources et des bétails à grande échelle; l'incendie de maisons et de greniers; les attaques contre les écoles et les centres de santé. Les populations civiles sont de plus en plus exposées à des nouvelles stratégies adoptées par les groupes armés non étatiques (GANE), telles que l'envoi d'« ultimatum » ou l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) sur les axes routiers. La formation au niveau communautaire de groupes armés d'autodéfense et le risque d'une dérive intercommunautaire du conflit dans la région représentent également des menaces pour la protection des populations civiles.¹

Cette dégradation du contexte sécuritaire entraîne d'importants mouvements de populations. Au 31 décembre 2020, plus de 120 000 personnes déplacées internes (PDI) et réfugiées se trouvaient dans la région de Tillabéri : le nombre de PDI s'élevait à plus de 82 000, contre 57 000 en fin décembre 2019². En mars 2021, il a été rapporté que le nombre de personnes déplacées (PDI et réfugiées) dans les régions de Tillabéri et Tahoua avait augmenté de 47% au cours des 12 derniers mois³.

En coordination avec le Cluster Protection, entre le 30 mars et le 16 avril 2021 REACH a conduit une évaluation en protection dans la région de Tillabéri, pour compléter les mécanismes d'évaluation et de suivi existants (*Protection Monitoring*, RRM⁴ etc.), et pour fournir une vue d'ensemble sur les risques de protection des populations déplacées, y compris sur des thématiques telles que les violences basées sur le genre (VBG) et les mécanismes de référencement existants.

Cette évaluation a été financée par le Bureau of Population, Refugees, and Migration (BPRM). Les termes de référence de l'évaluation sont disponibles en [ligne](#).

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation a couvert 56 sites⁵ dans les 10 départements de la région de Tillabéri où la présence de personnes déplacées (PDI et réfugiées) a été signalée⁶ : Abala, Ayerou, Baileyara, Banibangou, Bankilaré, Gothe, Ouallam, Téra, Tillabéri et Torodi.

Une méthodologie mixte a été adoptée incluant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Des entretiens en face à face ont été effectués par les équipes REACH auprès de 277 informateurs clés (IC) dans 56 sites, sur la base de trois questionnaires distincts⁷ :

1. Un questionnaire sur la **situation générale en termes de protection**⁸ ;
2. Un questionnaire sur les **VBG** et la **protection de l'enfance (PE)**⁹ ;
3. Un questionnaire portant sur les **mécanismes de référencement** existants¹⁰.

	Protection générale	VBG - PE	Référencement
# d'IC interrogés	135	74	68
# de sites évalués	55	53	53

Pour le volet qualitatif, un total de 54 groupes de discussion (GD) ont été réalisés dans 10 sites pré-identifiés, auprès de participants répartis par groupe d'âge, de genre et de statut : filles déplacées (15-17 ans), garçons déplacés (15-17 ans), femmes déplacées (18+), hommes déplacés (18+), femmes hôtes (18+), hommes hôtes (18+).¹¹

Des fiches d'informations (4) ont été réalisées afin de présenter les résultats quantitatifs principaux de cette évaluation. Cette fiche présente l'analyse des résultats principaux en matière d'accès aux informations, aux services de base et à la documentation légale¹².

L'unité d'analyse dans tout le document est la proportion de sites et / ou d'IC. Les résultats¹³ doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites évalués.

ACCÈS À L'INFORMATION

3 principales sources d'information rapportées comme étant les plus utilisées par les personnes déplacées dans le site, en fonction du genre de l'IC :¹⁴

	Femme	Homme
① Famille, voisins ou amis	68%	51%
② Chef de village / communauté	42%	48%
③ Radio, télévision	37%	47%

3 principaux moyens de communication rapportés comme étant les plus utilisés par les personnes déplacées, en fonction du genre de l'IC :¹⁴

	Femme	Homme
① Téléphone	85%	96%
② Contact direct	76%	82%
③ Réseaux gratuits (WhatsApp etc.)	35%	51%

Partie estimée de la population déplacée ayant accès à suffisamment d'informations sur la situation, en fonction du genre de l'IC :

Dans leur zone d'origine :

	Femme	Homme
L'ensemble	(32%)	(37%)
La majorité	(16%)	(15%)
La moitié	(11%)	(10%)
La minorité	(19%)	(14%)
Personne	(21%)	(25%)

3 principaux types d'information rapportés dont les personnes déplacées ont besoin au sujet de leur zone d'origine, en fonction du genre de l'IC :^{14 15}

	Femme	Homme
① Situation sécuritaire	79%	98%
② Situation de la maison / propriété	52%	52%
③ Situation de l'eau, assainissement et hygiène	52%	33%

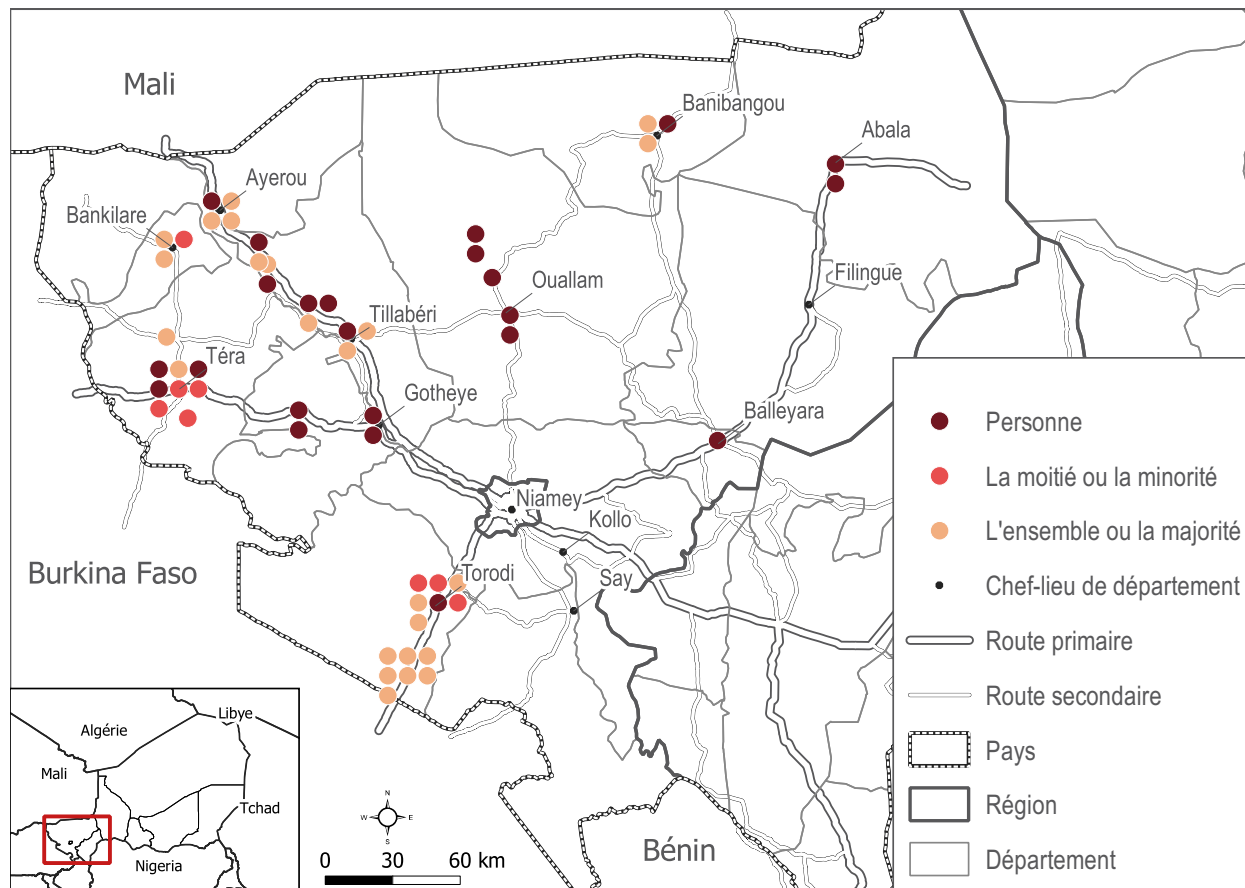
Dans leur zone actuelle :

	Femme	Homme
L'ensemble	(52%)	(74%)
La majorité	(11%)	(8%)
La moitié	(13%)	(1%)
La minorité	(15%)	(11%)
Personne	(10%)	(5%)

3 principaux types d'information rapportés dont les personnes déplacées ont besoin au sujet de leur zone actuelle, en fonction du genre de l'IC :^{14 16}

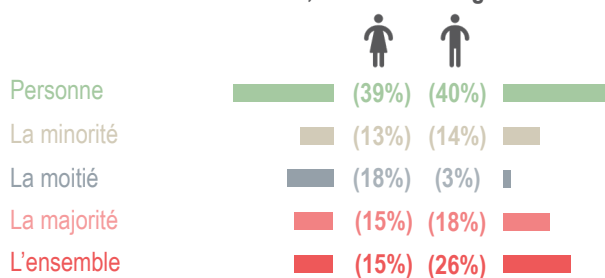
	Femme	Homme
① Situation sécuritaire	80%	89%
② Situation de l'eau, assainissement et hygiène	60%	37%
③ Situation des centres de santé	40%	37%

Carte 1. Partie estimée de la population ayant accès à suffisamment d'information sur l'aide humanitaire, par site et selon les IC



ACCÈS AUX SERVICES DE BASE¹⁷

Partie estimée de la population déplacée ayant un accès limité aux services de base sur leur site, en fonction du genre de l'IC :



5 principaux services de base dont l'accès a été rapporté comme limité pour la population déplacée, en fonction du genre de l'IC :^{14 18}

	Homme	Femme
① Santé	95%	84%
② Eau	81%	82%
③ Latrines et / ou points de lavage des mains	38%	55%
④ Education	32%	27%
⑤ Protection	27%	25%

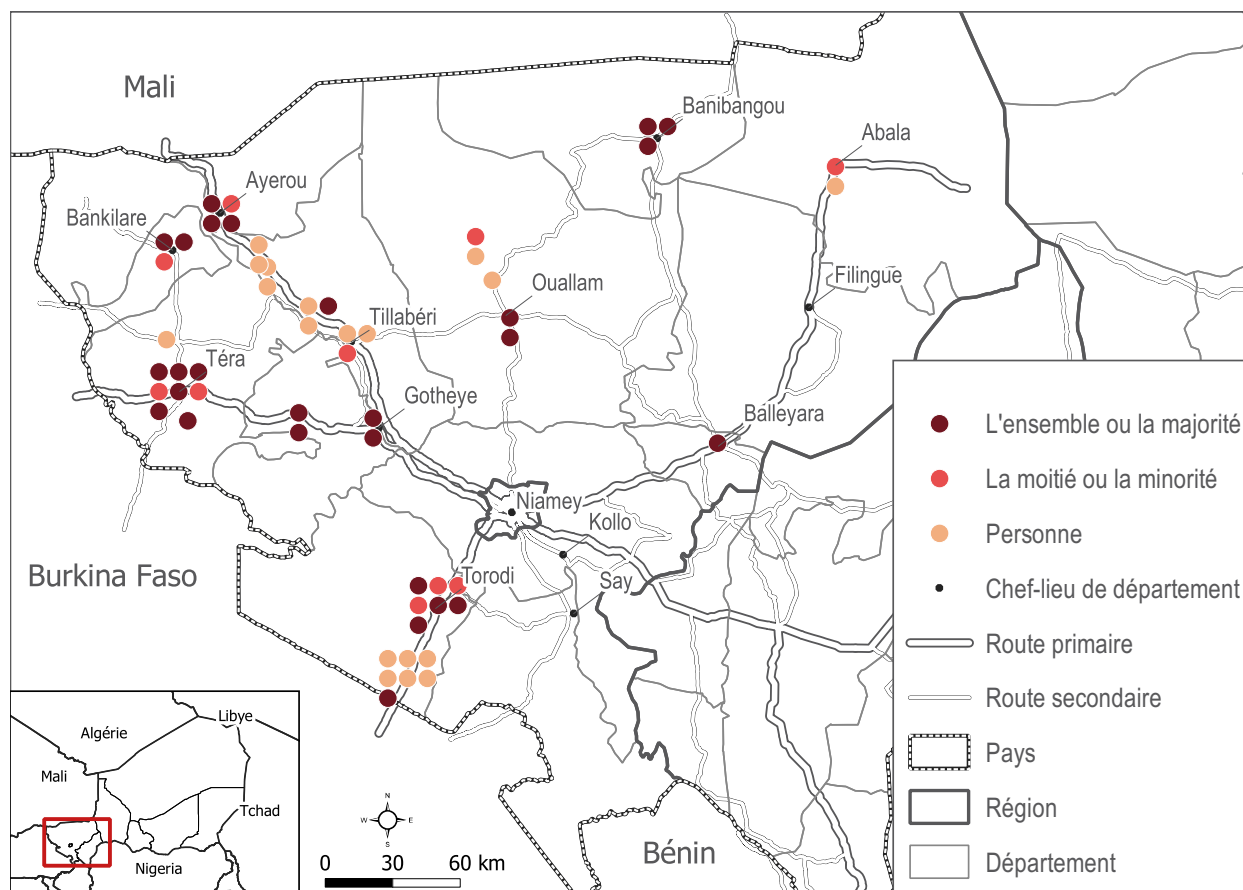
4 principales raisons rapportées comme expliquant l'accès limité aux services de base d'une partie de la population déplacée, en fonction du genre de l'IC :^{14 18}

	Homme	Femme
① Manque de moyens financiers	95%	82%
② Service trop éloigné	54%	59%
③ Service non fonctionnel	32%	27%
④ Insécurité	22%	25%

4 besoins prioritaires de la population déplacée identifiés au sein de leur site, en fonction du genre de l'IC :

	Homme	Femme
① Biens alimentaires	95%	99%
② Accès à l'eau	58%	49%
③ Accès aux services de base	34%	33%
④ Articles pour construire un abri	21%	33%

Carte 2. Partie estimée de la population déplacée ayant un accès limité aux services de base, par site et selon les IC



ASSISTANCE HUMANAIRE

Proportion d'IC rapportant que la population déplacée a bénéficié d'une assistance humanitaire spécifique à la protection au cours des 12 mois précédant la collecte de données, en fonction du genre de l'IC :



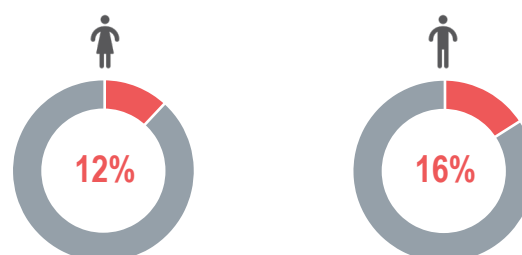
3 principaux types d'assistance humanitaire spécifique à la protection reçus par la population déplacée, en fonction du genre de l'IC :^{14 19}

	♀	♂
① Activités de sensibilisation sur la protection	80%	76%
② Activités de sensibilisation sur la protection de l'enfance	55%	68%
③ Formations sur les sujets liés à la protection	42%	49%

Proportion d'IC rapportant que certains bénéficiaires ont eu des difficultés pour accéder à l'assistance, en fonction du genre de l'IC :¹⁹

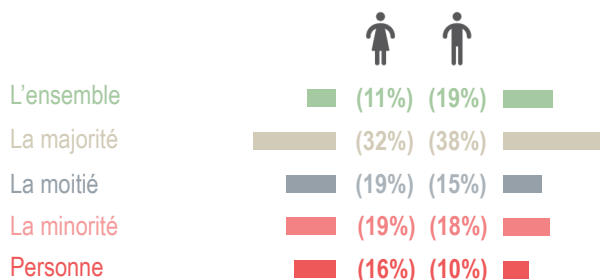


Proportion d'IC rapportant que les bénéficiaires étaient globalement insatisfaits de l'assistance reçue en protection, en fonction du genre de l'IC :¹⁹



DOCUMENTATION

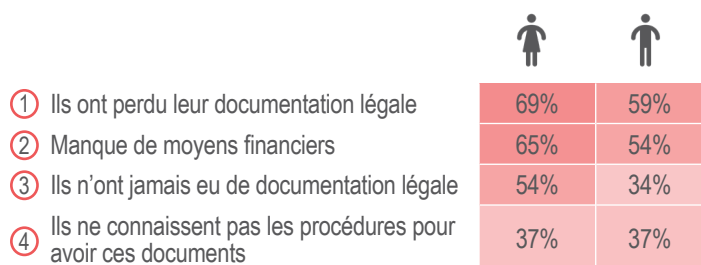
Partie estimée de la population déplacée ayant des documents d'état civil / actes ou extraits de naissance, en fonction du genre de l'IC :



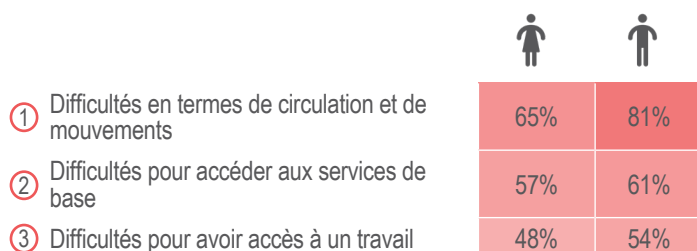
Groupes de la population déplacée rapportés comme manquant le plus souvent de documentation, en fonction du genre de l'IC :^{14 20}



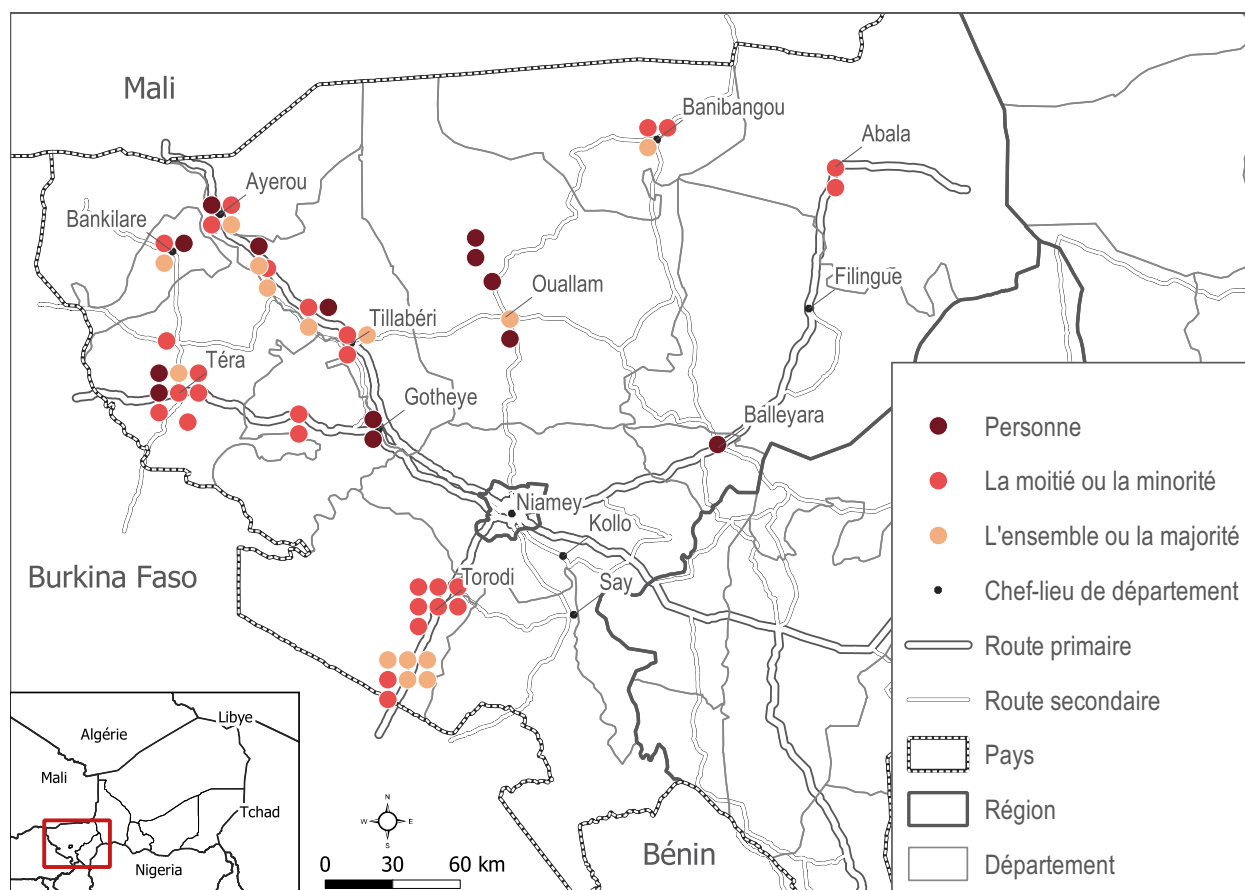
4 raisons rapportées comme expliquant le manque de documentation d'une partie de la population déplacée, en fonction du genre de l'IC :^{14 20}



3 principales conséquences rapportées du manque de documentation pour les populations déplacées concernées, en fonction du genre de l'IC :^{14 20}

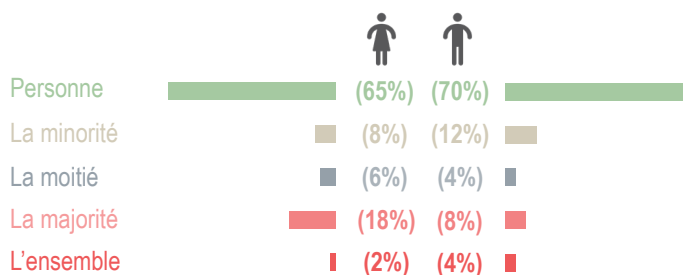


Carte 3. Partie estimée de la population déplacée ayant des documents d'état civil, ou actes ou extraits de naissance, par site et selon les IC



Fiche d'information - Accès aux informations, services de base et documentation Niger

Partie estimée de la population déplacée ayant des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés, en fonction du genre de l'IC :



5 principales raisons rapportées pour expliquer les difficultés d'enregistrement des nouveaux nés parmi la population déplacée, en fonction du genre de l'IC :^{14 21}

	Homme	Femme
① Manque de moyens financiers	57%	57%
② Ne savent pas où ils peuvent s'enregistrer	57%	48%
③ Ne savent pas comment faire	43%	52%
④ Le lieu pour l'enregistrement est trop éloigné	38%	10%
⑤ Longs délais d'attente	29%	38%

Notes

1. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), [Rapport mensuel d'analyse des données de monitoring de protection. Régions de Tillabéri et Tahoua \(Niger\)](#), février 2021.
2. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Niger - Situation des mouvements de populations Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi](#), au 31 décembre 2020.
3. UNHCR, [Niger - Operational Update](#), March 2021.
4. Mécanisme de Réponse Rapide (RRM).
5. Les typologies de sites pris en compte par cette évaluation sont les camps / sites de réfugiés ; les sites de personnes déplacées internes (formels) ; les sites de personnes déplacées internes (informels / spontanés) ; les localités avec personnes déplacées en famille d'accueil.
6. Les sites à évaluer dans l'ensemble de la région de Tillabéri ont été pré-identifiés à l'aide de plusieurs sources d'information, telles que OCHA, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, le Cluster Protection, le RRM, ainsi que le profilage des sites de déplacés réalisé par REACH dans la région de Tillabéri les mois de septembre et octobre 2020.
7. Les trois questionnaires sont disponibles en [ligne](#).
8. Les IC ont été identifiés parmi les personnes déplacées (PDI ou réfugiés) ayant des connaissances sur le groupe de population auquel ils appartiennent, vivant dans les sites évalués, en matière de protection générale : deux IC (un par genre) dans chaque site au minimum ont été interrogés, sur la base d'un questionnaire structuré.
9. Les IC ont été identifiés parmi les personnes déplacées (PDI ou réfugiés), de préférence de genre féminin, ayant des connaissances spécifiques sur la protection de l'enfance et les VBG, vivant dans les sites évalués : un IC dans chaque site au minimum a été interrogé, sur la base d'un questionnaire structuré.
10. Les IC ont été identifiés parmi les personnes travaillant dans les mécanismes de référencement et suivi de la protection dans les sites / zones évalués : 10 IC par département au maximum ont été interrogés, sur la base d'un questionnaire structuré.
11. Les sites évalués (10 au total, 1 dans chaque département) ont été identifiés à l'aide du Cluster Protection, en raison des tendances récemment notées de déplacement des personnes déplacées vers les sites les plus sécurisés, se trouvant souvent dans les chefs-lieux communaux et / ou départementaux : Bankilaré, Ayerou (site de réfugiés), Zongo (Téra), Tadress (Tillabéri), Gotheye, Torodi, Ouallam (site de PDI), Banibangou, Abala (site de réfugiés) et Zongo (Balleyara). Jusqu'à 6 GD ont été réalisés dans chaque site évalué, sur la base de questionnaires semi-structurés (disponibles en [ligne](#)). Chaque groupe de discussion était composé de 6 à 14 personnes, sélectionnées en consultation avec le chef de la communauté et / ou du site : cela a permis d'assurer une certaine représentativité de

la population concernée au sein des GD, en sélectionnant des personnes de différentes tranches d'âge, de milieux sociaux-culturels variés et exerçant des activités différentes.

12. Afin d'avoir des résultats à l'échelle des sites, lors de l'analyse REACH a procédé à l'agrégation des différentes données par site, selon des critères de pondération préétablis.
13. Il faut noter que les pourcentages ont été arrondis au nombre entier, ce qui explique que pour certains indicateurs le total ne soit pas toujours exactement égal à 100, à 1% ou 2% près.
14. Les IC pouvaient choisir plusieurs options de réponses (question à choix multiples).
15. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté qu'au moins une partie de la population déplacée n'a pas accès à suffisamment d'informations sur la situation dans sa zone d'origine.
16. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté qu'au moins une partie de la population déplacée n'a pas accès à suffisamment d'informations sur la situation dans sa zone actuelle.
17. Services de base : services de santé, points d'eau, infrastructures d'hygiène, marchés, services éducatifs, services de sécurité / protection.
18. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté qu'au moins une partie de la population déplacée a un accès limité aux services de base sur le site.
19. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté que la population déplacée a bénéficié d'une assistance humanitaire spécifique à la protection au cours des douze mois précédant la collecte de données.
20. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté qu'au moins une partie de la population déplacée ne dispose pas des documents d'état civil / acte ou extrait de naissance.
21. Pourcentages calculés sur le total d'IC ayant rapporté qu'au moins une partie de la population déplacée a des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés.

A propos de REACH :

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).